

VALEURS CHRÉTIENNES DANS LE ROMAN DU CHÂTELAINE DE COUCI ET DE LA DAME DE FAYEL: LE PÈLERINAGE ET LA CROISADE

Luminița DIACONU*

Supposer l'existence de valeurs chrétiennes dans un roman du XIII^e siècle dont l'auteur s'emploie à broder sur une histoire d'amour adultère, sanctionné par un châtiment terrifiant, peut sembler à première vue une démarche non seulement vouée à l'échec mais aussi dépourvue de sens. Pourtant, nous allons montrer que les apparences sont trompeuses, et c'est là que réside, selon nous, le charme mystérieux de la littérature de cette époque lointaine: dans cette capacité indéniable du récit médiéval de nous surprendre sans cesse, de dépasser nos attentes de lecteurs du XXI^e siècle. L'objet de notre étude est la version la plus développée du topos du "cœur mangé", qui remonte à la fin du XIII^e siècle: *Le Roman du Castelain de Couci et de la Dame de Fayel*, œuvre d'un certain Jakemes.[3] C'est un récit d'origine picarde, comportant 8266 vers octosyllabes, conservé uniquement dans deux manuscrits du XIV^e siècle. Conformément à un inventaire des livres de la librairie royale, en 1373, dû à Gilles Malet [2: XIV], une troisième copie, perdue aujourd'hui, aurait appartenu à Charles V. L'édition critique dont nous disposons est due aux philologues Maurice Delbouille et John E. Matzke, qui se sont servis notamment du texte que renferme le manuscrit B copié vers 1350 en région hennuyère, moins lacunaire que l'autre. [2: XXXVII]

Du point de vue formel, le roman composé sous le règne de Philippe le Bel marque le passage du topos du "cœur mangé" des récits brefs (*lai*, *vidas* et *razos* de Guilhem de Cabestaing) vers le genre romanesque, métamorphose qui est en parfait accord avec l'engouement du XIII^e siècle pour les grands

cycles romanesques, déterminé à son tour par une certaine évolution du savoir et par l'augmentation du nombre des lettrés. Cet aspect n'est nullement négligeable, puisque, si les récits brefs (a) étaient transmis par voie orale, le roman était voué, par contre, à la lecture publique plutôt qu'à la récitation devant un public de cour.

La différence essentielle qui assure l'originalité du roman par rapport aux *vidas* et aux *razos* consiste dans l'atténuation de la violence en ce qui concerne la sanction de l'adultère. En effet, le seigneur de Fayel ne commet plus de crime pour se débarrasser de son rival, le Châtelain de Couci (c'est-à-dire le gouverneur du Château de Couci), car un tel geste aurait violé de manière grave les valeurs courtoises adoptées au sein des couches nobles, autrement dit la bienséance que supposait *la courtoisie*. Les médiévistes l'ont souligné, d'ailleurs, à plusieurs reprises, tout d'abord Gaston Paris, qui considérait que «le roman raconte les choses autrement, d'une façon moins atroce, mais aussi moins conforme à la vraisemblance poétique». Plus précisément, l'écart au principe narratif de vraisemblance résidait, selon lui, dans le fait suivant:

«Si dans le récit primitif on admet que l'épouse infidèle ait pu manger le mets qu'on lui servait, en le prenant pour un cœur de cerf ou de sanglier, on conçoit difficilement (...) qu'un cœur desséché et embaumé [*celui de Renaut de Couci, n. n.*] Ait pu paraître à la dame de Faiel aussi exquis qu'elle le dit.» [4: 380]

* Chargée de cours, Faculté de Langues et Littératures Étrangères, Université de Bucarest

Quelques dizaines d'années plus tard, Maurice Delbouille parvient à une conclusion similaire, tout en renforçant l'hypothèse de la filiation: «l'amant meurt par la volonté du mari dans les récits les plus anciens (*Guirun, Ignaure*, les biographies provençales)», tandis que dans le roman on a affaire à «une mort accidentelle du héros en terre étrangère», lors de la troisième croisade, ce qui enlève beaucoup à «l'atroce cruauté» de l'histoire quoique au détriment de la vraisemblance. [2: XLVIII]

Pourtant, nous ne nous proposons pas de nous arrêter sur ces aspects, car ils relèvent plutôt d'une approche comparative portant sur les versions du «*cœur mangé*» que d'une analyse de certaines valeurs chrétiennes présentes au sein d'une histoire d'amour adultère, *le pèlerinage et la croisade* notamment, direction que nous annonçons dès le titre de cet article comme hypothèse de départ. Par voie de conséquence, dans ce qui suit nous allons nous y intéresser de manière exclusive, d'autant plus que la thématique *Le Roman du Castelain de Couci et de la Dame de Fayel* est visiblement divergente de la morale de l'Église.

Certes, dans le roman de Jakemes, il y a plusieurs séquences où l'on retrouve d'autres traces des valeurs chrétiennes, à commencer par l'habitude de ses personnages de se rapporter à Dieu en toute circonstance comme à un repère fondamental dont dépend la réussite de leurs actes, leur santé aussi bien que la paix de leurs âmes dans l'au-delà, bref leur existence ici bas et après la mort. Le Châtelain de Couci, par exemple, invoque l'aide divine pour que la Dame de Fayel accepte, dans un premier temps, qu'il la courtise, ensuite, pour qu'elle l'agrée comme amant, et, enfin, pour obtenir d'elle la promesse de rencontres secrètes à l'abri des regards indiscrets. Parfois, il va jusqu'à se déguiser afin de parvenir à son but, ce qui suggère qu'il veut passer inaperçu, autrement dit que c'est à bon escient qu'il viole l'ordre établi. Malgré cela, c'est toujours à la protection divine qu'il fait appel comme si Dieu était devenu le complice des amants. Voici, entre autres, la prière qu'il adresse à Jésus au moment où, habillé en marchand, il se dirige justement vers le château de Fayel dans

l'unique but de revoir sa dame en absence de son mari:

«*Jhesus doinst que le puisse avoir
Et nue entre mes bras sentir!*»
[3: vv. 6603-6604]

Il en est de même lors des tournois et des joutes auxquels participe le chevalier, et dont la fonction est très claire: mettre en valeur sa vaillance et faire parler de ses exploits à tel point que la Dame de Fayel en soit attendrie et partage, en fin de compte, son amour.

Qui plus est, l'épouse du seigneur de Fayel agit elle aussi de cette manière et cherche l'appui de Dieu lorsqu'elle projette une rencontre secrète avec son amant, quoique son statut de femme mariée l'eût obligée à être plus réservée, sinon à refuser carrément les propositions du Châtelain de Couci. Preuve, la réaction de la dame au moment où son mari l'invite à faire un pèlerinage à l'abbaye Saint-Maur-des-Fossés, à l'occasion de la Toussaints, abbaye qui se trouve actuellement dans le département de la Seine:

«--*Vo volenté ferai, biaux sire;
N'ai pas talent del contredire;*»
[3: vv. 6204-6205]
«Et la dame prist a penser

Confaitement exploitera

C'au castelain parler pora,
Et lui manda par son message
Comment doit en pelerinage
Aler brieument o son singnour,

Et, pour Dieu, s'il poet trouver tour

Par quoi il puist parler a li,»
[3: vv. 6215-6222]

Or, s'il est vrai que le pèlerinage aux lieux saints est une pratique chrétienne essentielle pour les gens du Moyen Âge [1: 398-400], il est tout aussi vrai que, dans le roman dont nous parlons, ce projet est détourné de sa fonction de base, car, pour les époux, il ne comporte plus de dimension expiatoire. Par contre, la dépossession de soi tellement nécessaire s'avère pratiquement impossible autant pour le seigneur de Fayel, qui voit dans ce pèlerinage une bonne occasion de vérifier le bien fondé des bruits à l'égard de sa femme, que pour celle-ci, qui ne pense

qu'au stratagème censé lui permettre de rejoindre son amant dans un moulin. En route vers l'abbaye, elle feindra, en effet, de tomber de son cheval dans un gué, près du moulin en question, et, grâce à la complicité du meunier, elle s'y retirera toute mouillée, sous prétexte d'attendre jusqu'à ce que son valet lui apporte d'autres habits, et elle y passera quelques heures en compagnie du Châtelain de Couci. La femme profite donc de la proposition de son mari afin de satisfaire ses désirs illicites, et, de cette manière, elle pose sa volonté de s'écarter de l'ordre établi, voire de le nier.

Le concept de pèlerinage revient une nouvelle fois lorsque le seigneur de Fayel parle à sa femme de son intention de partir avec elle en croisade, ce qui les aidera, pense-t-il, à expier leurs péchés. [3: vv. 6560-6566] Certes, il lui demande son avis sur ce point mais non pas parce qu'il veut prendre la décision en fonction de sa réponse. C'est une question rhétorique, rien de plus, et si, devant l'hypothèse de ce départ, la dame donne son accord implicite, derrière ses paroles se cachent des intentions opposées. En d'autres termes, elle ne fait que continuer tout un jeu de dissimulation auquel elle s'est prise au moment où elle a choisi le châtelain comme amant. [3: vv. 6560-6565]

Que la croisade eût avant tout une fin spirituelle en tant que pèlerinage [1: 459-462], c'est ce que prouve, enfin, la séquence narrative où le roi d'Angleterre, Richard Coeur de Lion, décide d'en organiser une – la troisième (1189-1192) – avec ses meilleurs chevaliers, juste après une série de tournois et de joutes qui ont lieu outre-mer. On retient que Renaut de Couci est l'un de ces vaillants guerriers et que, pour cette raison, le roi lui-même le prie de l'accompagner à Jérusalem. Par ailleurs, le narrateur souligne qu'un cardinal bénit les croisés avant leur départ en Terre Sainte et prie pour la rémission de leurs péchés de sorte que, après la mort, leurs âmes retrouvent la paix dans le paradis. En même temps, le représentant de l'Église s'emploie à raviver la foi des croisés, leur rappelant le but noble de leur démarche, qui était de délivrer le Saint Sépulcre et de chasser les païens de la Cité Sainte, plus précisément l'armée de Saladin. Il est cependant évident que le Châtelain de Couci accepte cette invitation surtout parce qu'il espère se trouver plus près de celle qu'il aime et moins pour «atteindre la

Jérusalem céleste». [1: 462]. Ainsi, il se laisse pris au piège et part en croisade, alors que le mari jaloux, content de sa vengeance, se ravise, feignant d'être malade.

Insérée dans l'histoire après la séquence de la séparation, la chanson de croisade attribuée, selon le narrateur, au chevalier renforce l'intensité dramatique de cette dernière rencontre pendant laquelle les amants scellent à jamais leur relation. D'autre part, ce passage lyrique laisse transparaître une fois de plus à quel point la foi était définitoire pour l'homme médiéval en général et particulièrement pour le chevalier croisé. En effet, dans la chanson qu'il compose, l'amant invoque Dieu qu'il les protège, lui et sa dame, et pour qu'il soit garant de leur fidélité malgré la distance irréductible qui les séparera. [3: vv. 7387-7398]

D'ailleurs, il va de soi que Dieu protège tous les chevaliers dès le moment de leur embarquement à Marseille, lorsque l'aide divine se manifeste par un vent favorable au navire des croisés, pour ne plus parler de leur arrivée à Âcre, où ils se réjouissent de ce que le port avait déjà été délivré.

Mais le roman comporte également d'autres valeurs censées rendre compte du processus de christianisation qu'a subi la société médiévale notamment au XIII^e siècle comme suite au VI^e Concile de Latran (1215) et aux efforts des prédicateurs. Ainsi, avant de quitter le monde, le Châtelain de Couci, blessé par une flèche envenimée, fait venir un prêtre pour confesser ses péchés, prie Dieu pour le salut de son âme, et son enterrement a lieu à Brindisi après une messe dont se charge son valet.

Après la séquence du repas lors duquel le seigneur de Fayel punit son épouse adultère en lui donnant à consommer le coeur du rival, cuisiné comme un aliment exquis, la dame adopte le jeûne comme forme de protestation contre l'autorité de son mari et s'éteint, telle la flamme d'une chandelle, non pas avant d'avoir recommandé elle aussi son âme à Dieu dans l'espoir d'obtenir le pardon pour ses péchés:

«Car ja estoit de morir priés.

Ne demora gaires apriés,

Qu'elle pria a Dieu mierchi,

Et l'ame del corps se parti.»

[3: vv. 8160-8163]

On a donc affaire à une autre atténuation de la violence qui se faisait jour

dans les récits brefs mentionnés au début, où le mari tue lui même sa femme ou bien la pousse, par ses menaces, au suicide. En fait, cette attitude trahit, selon nous, le souci de l'auteur du roman de se conformer aux exigences du code courtois et de la morale chrétienne.

La conduite du mari nous permet de soutenir une fois de plus le triomphe des valeurs chrétiennes dans ce récit de la fin du XIII^e siècle: d'abord, parce que le seigneur de Fayel est saisi par une souffrance accablante lors du tragique événement; ensuite, parce qu'il fait enterrer sa femme avec l'honneur dû à une dame de haute naissance; et, enfin, parce qu'il s'impose tout seul une forme de pénitence – un long exil outre-mer, toujours une forme de pèlerinage donc – qui lui fasse pardonner son crime par les parents de sa femme.

Les valeurs chrétiennes que nous avons détachées dans le roman de Jakemes ne sont pourtant pas un phénomène singulier dans la littérature des XII^e–XIII^e siècles. Par contre, dans les récits d'inspiration courtoise, on remarque une tendance générale, intimement raccordée aux mentalités de l'époque, à remettre en question les notions

de faute, de fidélité conjugale et de châtiment, tout en renforçant l'opposition entre la justice primitive et la morale chrétienne. Les exemples les plus pertinents sont les deux cycles en prose qui ont connu un immense succès de diffusion au XIII^e siècle: *Tristan et Yseut* et *Lancelot–Graal*. Cela signifie que l'Église s'est appliquée, par le truchement de la littérature de divertissement, de même que par l'intermédiaire de la prédication, à christianiser la société féodale, à l'infléchir dans le sens des valeurs et préceptes chrétiens. En revanche, ce qui nous semble hautement significatif, c'est que, dans le roman sur "*le coeur mangé*", les valeurs chrétiennes analysées- *le pèlerinage aux lieux saints* et *la croisade* - se vident entièrement ou partiellement de leur contenu religieux et s'écartent sensiblement de leur fonction de base pour faire place à l'épanouissement de l'individu. Ne convergeant plus vers Dieu, mais bien vers L'Autre, ces pratiques se transforment plus ou moins en expressions de la volonté d'un sujet/d'un individu qui cherche à s'affirmer quitte à ne plus respecter les exigences socio-religieuses que lui impose l'ordre établi.

NOTE

- (a) Pour une présentation détaillée du corpus du XIII^e siècle dont le noyau dur est *le topos du "coeur mangé"* ainsi que de ses reprises ultérieures, nous renvoyons à notre livre *L'Imaginaire médiéval de la sexualité: les topos du "coeur mangé"*, București, Editura Universității, 2006, Chap. I. A. "Corpus et motivation" et Chap. I. B. "Au-delà du corpus: variations et échos du *coeur mangé* au-delà du XIII^e siècle", pp. 9-37.

RÉFÉRENCES

- 1 Chélini, J., *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Hachette, 1999
- 2 Delbouille, M., *Introduction à Jakemes, Le Roman du Castelain de Couci et de la Dame de Fayel*, édition établie à l'aide des notes de John E. Matzke par Maurice Delbouille, Paris, Société des Anciens Textes Français, 1936
- 3 Jakemes, *Le Roman du Castelain de Couci et de la Dame de Fayel*, édition établie à l'aide des notes de John E. Matzke par Maurice Delbouille, Paris, Société des Anciens Textes Français, 1936
- 4 Paris, G., *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, Paris, 1881